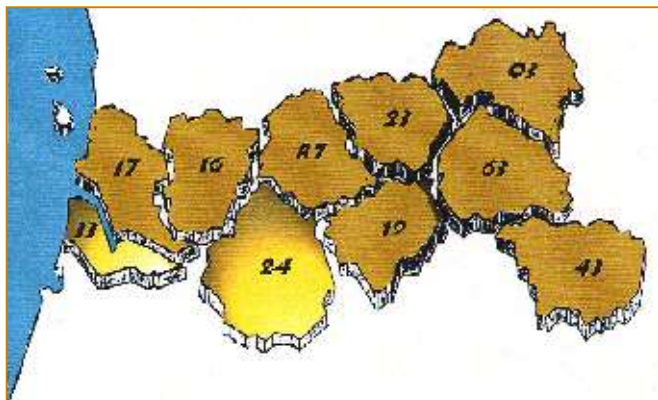


En Dordogne

La production de tabac est réalisée en 2008 sur 456 ha (dont 2,4 ha de tabac brun) par 327 producteurs.

Toute la production de Dordogne transite par Périgord Tabac qui est reconnu depuis 1975 comme groupement de producteurs par le Ministère de l'Agriculture.



En 2007, Périgord Tabac couvre dix départements : 1303 hectares.

720 producteurs (chiffre d'affaires : 15 millions d'euros) et 22 à 23 % de la production française.

Les opérateurs de la filière

L'organisation de la filière

La culture

Le musée national du tabac de Bergerac

Les producteurs

La transformation

France Tabac à Sarlat

Une Fédération Régionale Périgord Tabac

composée de 4 Fédérations départementales

Caisse d'Assurance Mutuelle Agricole des Producteurs de Tabac

Société Coopérative Agricole des Producteurs de Tabac Périgord Tabac

La recherche

Institut du tabac de Bergerac

La filière technique nationale

Association nationale interprofessionnelle technique du tabac (ANITTA)

L'expérimentation

Centre expérimental de Périgord Tabac à Bergerac

La coopérative Périgord Tabac mène toujours une politique de qualité :

- Améliorer les caractéristiques physiques et chimiques du tabac récolté
- Assurer la traçabilité du tabac depuis la graine jusqu'à sa mise à disposition à l'acheteur
- Sélectionner les sous-variétés naturellement résistantes aux maladies
- Donner aux producteurs les moyens de communiquer positivement sur le métier de tabaculteur
- Assurer l'accueil de nouveaux producteurs et permettre le développement des ateliers existants
- Permettre aux adhérents d'améliorer en permanence la maîtrise de leur production au travers de formations
- Fournir aux clients le produit attendu
- Déclencher des actions d'amélioration à partir des informations des clients et les communiquer

Les repères technico-économiques

Résultats économiques 2007

(Source : CER France Dordogne et Chambre d'Agriculture Dordogne)

	Burley	Virginie
PRODUIT / ha	2 889 kg x 3,74 €/kg = 10 806 €	2 698 kg x 3,69 €/kg = 9 956 €
MARGE BRUTE / ha	6 878 €	4 633 €

Si embauche de main d'oeuvre occasionnelle :
maximum de 450 h à 13,50 €/h



Les points forts et les problématiques

Les points forts de la filière

- Le tabac est adapté aux structures d'exploitation petites à moyennes.
- Une forte présence de la filière tabacole dans le département (la recherche, l'expérimentation, la formation, la production et la collecte, la transformation et le musée national).
- Des marges brutes relativement élevées : environ 7 000 € /ha en Burley (sans comptabiliser la main d'œuvre et hors DPU).
- Une organisation très structurée avec une commercialisation assurée.
- Une assurance spécifique en cas de sinistres.

Les problématiques de la filière

- Mise en place d'une nouvelle forme d'accompagnement des producteurs intégrant la réforme de la PAC entrée en vigueur en 2006.
- Une orientation vers la spécialisation en professionnalisant l'ensemble des producteurs et en optimisant les ateliers.
- Dynamiser un espace rural vivant et actif, produire un tabac de qualité, respecter les bonnes pratiques agricoles et préserver l'environnement.
- Renforcer les relations interactives avec tous les acteurs du développement, en s'appuyant sur des outils de recherche performants et novateurs.



Le financement de la filière

- Financement spécifique pour les investissements de la coopérative Périgord Tabac par le biais d'avance de trésorerie avec différenciation entre les producteurs de moins de 40 ans et de plus de 40 ans.
- Soutien aux investissements d'équipement de production par le Conseil Régional d'Aquitaine et VINIFLHOR.

Actions Chambre d'Agri./Périgord Tabac

- Collecte des déchets spécifiques (plateaux de semis flottants).
- Création d'un groupement d'employeurs dans le Sarladais.



Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

